

Votants : 78
Convocation du Conseil de Communauté :
le 7 mars 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 18 mars 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL 2 5 MARS 2014
Préfecture des Deux-Sèvres
Séance du lundi 17 mars 2014

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D'ACTIVITES LE LUC LES CARREAUX - VENTE D'UNE PARCELLE DE
TERRAIN DE 2 500 M² A LA SOCIETE KLEEFELD**

Titulaires présents :

Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Joël BOURCHENIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CUSSON, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Sylvie DEBOEUF, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Catherine GAUFICHON, Michel GENDREAU, Gérard GIBAUD, Nicole GRAVAT, Jean-Mangin, Nicolas MARJAULT, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHARD, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphanie PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-Louis SIMON, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Jacques THOMMEROT, Thierry THUBIN, Dominique VALLEE, Daniel VEILLET, Huseyin YLDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents avant donné pouvoir :

Bianche BAMANA à Michel GENDREAU, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Gilbert GOLAZ à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne LABBE à Alain PIVETEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Franck MICHEL à Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Christophe POIRIER à Jean-Louis SIMON, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT à Françoise TALBOT

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE, Thierry BUREAU, Robert GOUSSEAU, Emmanuel GROLLEAU, Rabah LAICHOIR, Olivier MARIE

Titulaires absents excusés :

Bianche BAMANA, Brigitte COMPETISSA, Gilbert GOLAZ, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Franck MICHEL, Jean-Pierre MIGAULT, Delphine PAGE, Christophe POIRIER, Claire RICHECOEUR, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 17 MARS 2014****DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D'ACTIVITES LE LUC LES
CARREAUX - VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 2 500 M² A LA
SOCIÉTÉ KLEEFELD**

Monsieur Claude ROULLEAU, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 13 décembre 2010 concernant la "mise en œuvre de la réforme de la TVA immobilière",

La Société Enumplan, Bureau d'Etudes en charge de la réalisation d'une unité de stockage et préparations alimentaires, a retenu le Parc d'Activités "Le Luc – Les Carreaux" comme site d'implantation.

La Société Kleefeld Anlagen und Maschinenbau AG, partenaire industriel de ce projet, doit être localisée à proximité, sa mission consistant à préparer et mettre en place toutes les installations, matériels et machines de production destinés à cette unité agro-alimentaire, ainsi que la maintenance de l'activité.

L'implantation de la Société Kleefeld Anlagen und Maschinenbau AG sur le Parc d'Activités "Le Luc / Les Carreaux" devrait générer la création de 20 à 25 emplois.

La Société Kleefeld Anlagen und Maschinenbau AG, représentée par Duska GIORGETTI, Domiciliée – Via Industria 7 – CH-6710 BIASCA, SUISSE, souhaite acquérir une partie de la parcelle cadastrée ZI0168, d'une surface de 2 500 m² environ, (subdivision de l'ilot E figurant au plan d'aménagement de la ZAC), située sur le Parc d'Activités "Le Luc – Les Carreaux" à ECHIRE / SAINT-GELAIS,

L'acquisition initiale des terrains par la collectivité avait été réalisée en exonération de TVA. Cependant, en raison de la nature de l'activité économique de destination, la vente de la parcelle est soumise à la TVA calculée sur la marge.

Il est proposé de céder ce terrain à la Société Kleefeld Anlagen und Maschinenbau AG, aux conditions suivantes :

Parcelle	Surface	Prix de vente HT/m ²	Prix de vente net HT	Prix d'acquisition	Marge	TVA sur la marge	Prix de vente total taxes comprises
Partie ZI0168	2500 m ²	35,00 €	87 500,00 €	5 167,50 €	82 332,50 €	16 137,17 €	103 637,17 €

Les sommes résultant de cette vente, estimées à 87 500,00 € H.T., seront versées en recettes au Budget Annexe Zones d'Activités Economiques.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Céder à la Société Kleefeld Anlagen und Maschinenbau AG, représentée Duska GIORGETTI, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, une partie de la parcelle Z10168 (d'une surface totale de 2 500 m² environ), au prix de 35,00 € HT/m², afin d'y implanter son activité, en tant que partenaire industriel d'un projet d'unité de stockage et préparations alimentaires,
- Approuver que le prix à payer par l'acquéreur soit de 103 637,17 € TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE SUR LA MARGE COMPRISE (qui se décompose en un prix net HT de 87 500,00 € et une taxe sur la valeur ajoutée sur la marge égale à 16 137,17 €),
- Fixer ces conditions de vente à une durée qui n'excèdera pas six mois à compter de la présente délibération et dire que la signature de l'acte de vente devra impérativement intervenir dans ce délai,
- Préciser que pour la vente de ces parcelles de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

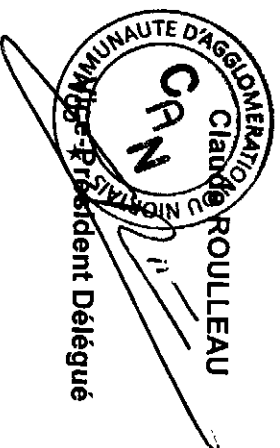
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0


Claude ROULLEAU
Vice-Président Délégué